



3ÈME TROPHEE RENE VICAT

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023



TROPHEE DES TROPHEES

26/07

ENTREE GRATUITE



**La Municipalité de Mours Saint Eusèbe et le
BMX MOURS ROMANS ont le plaisir de vous
inviter au 3^{ème} Trophée René VICAT**

**Samedi 25 Novembre
2023**

- La course est ouverte à tous les pilotes licenciés.
- Coupe aux 3 premiers et médailles du 4^{ème} au 8^{ème} de chaque catégorie.
- Le règlement 2023 « Trophée des Trophées Drôme Ardèche BMX » ainsi que le règlement national en cours seront les règlements de référence.

PLAQUE LATÉRALE OBLIGATOIRE

Engagements

Le montant des engagements est de :

10 €uros pour les Benjamins et moins

13 €uros pour les Minimes et plus

Draisienne et 16 pouces : Gratuit

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site internet de la FFC : Engagement / BMX ».

2 courses sont ouvertes :

1/. Trophée René VICAT TDT 26/07 – 20 pouces

2/. Trophée René VICAT TDT 26/07 – 24 pouces

Les pilotes ont la possibilité de s'inscrire qu'à une seule course.

En cas de soucis pour engager ses pilotes, le club peut contacter la responsable du secrétariat par courriel à nathalie.schevingt@wanadoo.fr.

La date limite des engagements est fixée au **Mercredi 22 Novembre 2023 à 20h00**.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible. Pas d'inscription le jour de la course (Sauf Draisienne).

Les désinscriptions seront prises en compte jusqu'au Jeudi 23 Novembre 2023 à 20h00. Passé ce délai, l'inscription sera due (sauf si présentation d'un certificat médical).

Les règlements se feront sur place par un responsable du club par chèque à l'ordre du BMX MOURS ROMANS (Pas de règlement individuel).

Catégories

Se référer à l'annexe.

Horaires

	Horaires prévisionnels		
	Début	Durée	Fin
Essais Bloc 1	10h00	0H45	
Essais Bloc 2	10H45	0H45	
Manche 1 Bloc 1 et 2	11H40		
PAUSE REPAS			
Draisienne + 16 pouces	13H30 Course Draisienne + 16 pouces		
Manche 2 et 3 Bloc 1 et 2			
Phases finales Bloc 1 et 2			
Remise des récompenses	17H15		

Attention ! Ce timing peut être soumis à des modifications horaires

Bloc 1	Précenciés	Nés en 2016 et après
	Poussin 1 (Filles et Garçons)	Nés en 2015
	Poussin 2 (Filles et Garçons)	Nés en 2014
	Pupille 1 (Filles et Garçons)	Nés en 2013
	Pupille 2 (Filles et Garçons)	Nés en 2012
Bloc 2	Benjamin 1 (Filles et Garçons)	Nés en 2011
	Benjamin 2 (Filles et Garçons)	Nés en 2010
	Minime (Filles et Garçons)	Nés en 2009 et 2008
	Cadets (Filles et Garçons)	Nés en 2007 et 2006
	17 ans et plus (Filles et Garçons)	Nés en 2005 et avant
	Cruiser Minime Cadet	Nés entre 2006 et 2009
	Cruiser Hommes 17/39 et cruiser Femmes 17 et +	17 à 39 ans H et Femme 17 et +
	Cruiser Hommes	40 ans et +
	Draisienne	

Déroulement des courses

Le Trophée René VICAT se déroulera en 3 manches qualificatives suivies des phases finales (1/4 finale, 1/2 finale et finale).

Les récompenses

A l'issue des finales, la cérémonie des podiums récompensera les 8 premiers de chaque catégorie, à savoir coupes pour les 3 premiers et médailles du 4^{ème} au 8^{ème}.

Classement

A l'issue de la course un classement sera établi par le club organisateur et diffusé par les Commissions BMX Drôme et Ardèche.

Buvette et restauration

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition sur place.

Secours

La Protection Civile sera présente de 10 h 00 à 17 h 00.

Accès

- En venant du Nord : Sortie Autoroute Tain l'Hermitage. Prendre la direction Romans sur Isère puis Mours Saint Eusèbe.
- En venant du Sud : Sortie Autoroute Valence Sud. Suivre A49 direction Grenoble. Sortie Chatuzange le Goubet. Prendre direction Romans sur Isère puis Mours Saint Eusèbe.
- ✓ Coordonnées GPS : N : 45.072958 E : 5.067422
- Adresse Piste rue Mère d'Eau des Gonthards 26540 MOURS SAINT EUSEBE.

Renseignements

Email : bmxmoursromans@gmail.com

Nos Partenaires

Adecco



TARAVELLO



Annexe

Année de Naissance	20'' Masculin	20'' Féminin	24'' CRUISER GARÇONS / HOMMES	24'' CRUISER FILLES / FEMMES	
2017 / 2018	6 ans et moins (U7) GARÇONS	6 ans et moins (U7) FILLES			
2016	7 ans (U9) GARÇONS	7 ans (U9) FILLES			
2015	8 ans (U9) GARÇONS	8 ans (U9) FILLES			
2014	9 ans (U11) GARÇONS	9 ans (U11) FILLES			
2013	10 ans (U11) GARÇONS	10 ans (U11) FILLES			
2012	11 ans (U13) GARÇONS	11 ans (U13) FILLES			
2011	12 ans (U13) GARÇONS	12 ans (U13) FILLES			
2010 / 2009	U15 GARÇONS	U15 / U17 FILLES			CRUISER U15 / U17 GARÇONS / FILLES
2008 / 2007	U17 GARÇONS				
2006 / 2005	HOMMES 17 ans et plus	FEMMES 17 ans et plus	CRUISER 17 / 39 ans HOMMES	CRUISER 17 ans et plus FEMMES	
2004 à 1984					
1983 et avant			CRUISER 40 ans et plus HOMMES		

- Selon le nombre d'inscrits, certaines catégories pourront être regroupées ou classées sur 5 manches.
- Les filles seront regroupées de la façon suivante, s'il n'y a pas suffisamment de pilotes : Prélucenciées, Poussines / Pupilles, Benjaminnes / Minimes, Cadettes et Femmes 17 ans et +.
- Les filles auront un classement et un podium séparé.
- **Draisienne = Licence FFC 2023 (Baby Vélo). En cas d'inscription le jour de la course pour les draisienne, le pilote devra présenter sa licence.**

Règlement technique

- La constitution du corps arbitral sera réalisée par la responsable des arbitres BMX 26/07. Cette liste comprendra :
 - Un président de jury
 - Un adjoint arbitre de pré-grilles
 - Un adjoint arbitre de départ
 - 3 adjoints arbitres de piste
 - Un adjoint arbitre d'arrivée
 - 3 pointeurs d'arrivée
 - Un administrateur secrétariat

- Le club organisateur devra fournir
 - 1 ou 2 personnes en pré-grilles
 - 2 personnes au départ pour le tirage au sort des couloirs (si besoin)
 - 1 personne au secrétariat pour les photocopies et la retranscription des résultats

- Dans le guide de compétition, il sera précisé que les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Pour ce faire, les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans le logiciel CICLE.

- Les licences accueil et cartes à la journée seront acceptées avec présence d'un certificat médical datant de moins de 1 an. Pour s'inscrire avec une licence accueil ou une carte à la journée, les pilotes devront envoyer par email au club organisateur leur inscription le mercredi précédent la course et présenter le jour de la course un certificat médical. Les cartes à la journée sont téléchargeables sur le site de la FFC : <https://www.ffc.fr/carte-a-la-journee/> ou via l'espace licencié : <https://licence.ffc.fr/>.

- Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC en 2022.

- Pour tout point non évoqué ou non repris dans ce présent règlement, le règlement FFC de l'année en cours sera le règlement de référence.

- La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les

pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et ce, dans la bonne catégorie.

Engagements

Le montant des engagements sont identiques pour tous les trophées :

10 € pour les benjamins et moins

13 € pour les minimes et plus

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site internet de la FFC : Engagement / BMX. Les paiements se feront sur place auprès du club organisateur.

Catégories

Les catégories du Trophée des Trophées sont définies comme suit :

- En 20 pouces (19 catégories) :

Prélicenciés Garçons + Filles – 7 ans Garçons + Filles – 8 ans Garçons + Filles – 9 ans Garçons + Filles – 10 ans Garçons + Filles – 11 ans Garçons + Filles – 12 ans Garçons + Filles

A partir de Minime

Minime / Cadet Filles – Minime Garçons – Cadet Garçons – Femmes 17 ans et plus – Hommes 17 ans et plus

- En cruiser (3 catégories)

Minime / Cadet Garçons + Filles – 17/39 ans Hommes + Dames – 40 ans et plus Hommes + Dames

En 20 pouces, il est conseillé aux clubs organisateurs de regrouper les filles avec les garçons pour les courses, mais de prévoir des récompenses spécifiques.

Les récompenses

A l'issue du classement général, une récompense sera offerte aux 8 premiers de chaque catégorie. Les catégories récompensées sont définies dans le paragraphe « catégories ».

Pour les récompenses du classement général, les récompenses seront distribuées lors du dernier Trophée.

Si la dernière course venait à être annulée, les récompenses seront distribuées lors du championnat Drôme Ardèche de l'année suivante.

LES PILOTES DEVRONT ETRE PRESENTS SUR LE PODIUM LORS DE LA REMISE DES RECOMPENSES

Classements

Pour toutes les courses, les pilotes de chaque catégorie marqueront un nombre de points fixes et ce quel que soit le nombre de partants.

Un bonus de participation sera appliqué :

- Participation à 5 courses : + 25 pts
- Participation à 7 courses : + 35 pts
- Participation à 10 courses : + 50 pts

Un classement pour chaque course sera effectué par le club organisateur
Ces classements seront envoyés :

Au comité régional : resultats.auraffc@gmail.com pour diffusion sur son site internet.

Aux commissions BMX de l'Ardèche et de la Drôme pour diffusion aux clubs ayant participé.

Les deux commissions BMX auront à charge de réaliser un classement général sur l'ensemble des Trophées.

Pour cela, les clubs organisateurs devront fournir, à la personne responsable du classement général, le classement de la course après avoir fait ressortir les catégories du Trophée des Trophées. Le responsable du classement général se chargera de sa diffusion auprès des clubs drômois et ardéchois, ainsi qu'auprès du comité régional et des responsables des deux commissions.